



ADMINISTRATION

Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

Séance du 25 octobre 2021 à 19H30

Présents : Maxime DAYE, Bourgmestre - Président;
Léandre HUART, Ludivine PAPLEUX, Echevins;
Bénédicte THIBAUT, Présidente du CPAS;
André-Paul COPPENS, Olivier FIEVEZ, Angélique MAUCQ, Echevins;
Jean-Jacques FLAHAUX, Martine DAVID, Michel BRANCART, Yves GUEVAR, Pierre
André DAMAS, Henri-Jean ANDRE, Nathalie WYNANTS, Christophe DECAMPS, Guy DE
SMET, Anne-Françoise PETIT JEAN, Christiane OPHALS, Muriel DE DOBBELEER,
Martine GAEREMYNCK, Eric BERTEAU, Luc GAILLY, Pierre-Yves HUBAUT, Agnès
MUAMBA KABENA, Conseillers Communaux.
Bernard ANTOINE, Directeur Général.
Excusés : Nino MANZINI. Gwennaëlle BOMBART. Youcef BOUGHRIF,

Objet n°56 - Question orale de la Conseillère Muriel DE DOBBELEER au sujet de la rénovation de la Grand Place.

L'Assemblée prend connaissance de la question orale de Madame la Conseillère Muriel De Dobbeleer relative à la rénovation de la Grand Place.

Dans la Nouvelle Gazette du Centre parue le 5 octobre dernier, nous pouvons lire que notre Bourgmestre a dans ses engagements pour cette législature la rénovation de la Grand-Place. Cela fait des années que les citoyens brainois entendent parler de cette rénovation sans vraiment rien voir venir. Aujourd'hui, à l'heure du bilan de mi-mandat, ce chantier semble s'accélérer ! Mon groupe s'en réjouit.

Le GT rénovation urbaine vient donc de se mettre en route, après un demi-mandat de sommeil, 8 représentants politiques et 8 citoyens se sont dès lors réunis pour prendre connaissance du dossier et faire part de leurs remarques éventuelles, tout en ne pouvant pas diffuser les documents qui leur étaient soumis. Très vite, nous avons pu comprendre que le projet était déjà bien avancé, voir ficelé, puisque des plans existent et qu'il doit avancer vite, trop vite.

Selon Ecolo, une question demeure toutefois : pourquoi ne pas associer les habitants à la rénovation d'un lieu public aussi symbolique que celui de sa Grand-place ? Alors que la majorité a fait dans sa déclaration politique la participation citoyenne comme une priorité, est-il impossible de laisser le citoyen « imaginer » sa Grand-Place ?

Pourquoi avoir attendu 3 ans pour remettre ce projet et ne pas avoir mis à profit ces années pour interroger la population et prendre son avis et ses idées en compte pour en faire un projet collectif commun ?

Selon nous, prendre en compte l'avis des citoyens est pourtant la meilleure façon de faire de la rénovation de notre Grand Place une réussite et un lieu où chacun se sentira bien dans un cadre nouveau, dans une Ville en vie pour reprendre votre slogan ?

Dès lors, le Collège peut-il répondre à mes questions :

- Pourquoi ne pas avoir fait de la rénovation de la Grand-Place un projet qui associait, impliquait ou au moins consultait les citoyens ?
- Est-il encore possible, aujourd'hui, au vu de l'état actuel de l'avancement du projet, d'écouter la population sur sa vision de la Grand-Place rénovée ?
- Enfin, une quelconque forme de consultation à grande échelle est-elle prévue ?

Monsieur l'Echevin Léandre Huart répond à la question

Je me permets tout d'abord de faire un petit rétroacte du dossier.

En 2010, le Conseil communal a approuvé le schéma directeur de l'opération de rénovation urbaine.

En 2011, le périmètre a été reconnu par le Ministre Furlan.

Pour rappel, l'opération de rénovation urbaine est une action d'aménagement globale et concertée.

La population a donc été impliquée dès l'entame de la procédure :

Le bureau d'étude JNC Agence wallonne du paysage s'était adjoint les services d'un bureau d'études spécialisé en participation citoyenne 'Suède 36'

La méthodologie développée a été la suivante :

- Visites de quartier
- Questionnaires remplis sur le marché et à la gare aux heures de pointe. Les questions posées étaient les suivantes : Quelles limites donneriez-vous au centre de Braine-le-Comte ? Que signifie pour vous être brainois ? Quels sont les points forts du centre de Braine-le-Comte ? Que pourrait-on y améliorer ? Que manque-t-il ? Quels sont les événements se déroulant à Braine-le-Comte qui vous intéressent le plus ? Quand vous sortez de Braine-le-Comte, où allez-vous et pourquoi ?
- Interviews de personnes ressources dans divers domaines (culture, jeunesse, emploi, logement public, commerces, notaires, crèches publiques et privées, sport, seniors, tourisme)
- Marches exploratoires avec des personnes du quartier, des représentants des divers domaines cités plus haut.
- Rencontres thématiques avec les commerçants.

Conformément aux dispositions légales, une commission de rénovation urbaine a été instaurée, elle était composée de représentants du périmètre, de représentants du Conseil communal, de membres du Collège et des employés communaux et régionaux.

Les données récoltées objectives (situation de droit et de fait) et les données subjectives ont permis d'identifier les besoins et les projets prioritaires à développer :

10 fiches projets ont été élaborées **et la Grand Place était le projet n° 1**

Dans la foulée, suite à un concours, un auteur de projet a été désigné sur base d'un marché public. Hormis le critère du prix, le critère de la qualité du projet a été mis en avant. Sur base du

programme établi dans la fiche projet rénovation urbaine, un auteur de projet a été désigné en 2013. La commission de rénovation urbaine a été impliquée dans le processus de désignation. Pour rappel, cette dernière était composée de citoyens et de membres politiques comme exposé ici plus haut.

Pour des raisons budgétaires, l'auteur de projet a été désigné mais pas notifié et donc son travail a été mis entre parenthèse. Financièrement pas faisable à l'époque, le travail n'a pas pu se poursuivre et par conséquent, les travaux n'ont pas vu le jour.

Pour rappel, une législature se déroule en 6 années, tous projets ne doivent pas forcément s'initier en début de mandature. Plusieurs facteurs font que nous avons jugé que c'était le moment opportun pour relancer ce projet de revitalisation urbaine. C'est pour cette raison que la majorité a décidé d'inscrire au budget communal les honoraires de l'auteur de projet en 2021. À noter que si aucune relance n'avait été faite, l'ensemble des honoraires de l'époque devait être payé et donc perdu.

Tout cela a pu être dit lors du GT rénovation urbain où deux membres de votre groupe étaient présents dont toi Muriel et une nouvelle fois rappelé lors d'une réunion spécifique sur les GT avec les présidents de partis et les chefs de groupe du Conseil.

L'an dernier, le COVID a ralenti quelque peu le processus mais l'administration a poursuivi le travail entamé en 2013. Le Covid et les restrictions sanitaires que l'on a connues ont permis de s'apercevoir que la création d'un agora où il fait bon vivre et de terrasses pour les différents établissements de la Grand Place était une nécessité et participe à la relance économique de notre centre-ville.

L'auteur de projet a été désigné sur base d'une esquisse qui respectait le programme établi en concertation avec la population dans le dossier de rénovation.

Des rencontres seront prochainement organisées avec les riverains et les utilisateurs de la Grand Place. De plus, dans le cadre du permis d'urbanisme, une enquête publique sera organisée.

Madame la Conseillère Muriel De Dobbeleer souhaite utiliser son droit de réponse

Merci pour les réponses. Même s'il est vrai que peu d'élus ont été informés en réunion de GT ou en commission, chez ECOLO nous sommes pour la transparence pour les citoyens. Les réponses ont été données pour que les citoyens soient ainsi informés. Il est regrettable de constater que ceux-ci n'ont pas été associés au projet et à la consultation.